

Gemeinderat vom 2. Dezember 2016

„Dies ist ein Budget für alle Einwohner. Es stellt die Mittel bereit, um das Zusammenleben weiter zu stärken“, so bezeichnete Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) die Haushaltsvorlage 2017, die zusammen mit dem rektifizierten Etat 2016, in der Gemeinderatssitzung vom 2. Dezember vorgestellt wurde.

Der Entwurf 2017 sieht Einnahmen von 36.677.670,39 Euro im ordentlichen Teil und 11.471.372,27 Euro im außerordentlichen Teil vor. Dem stehen Ausgaben von 34.529.243,80 Euro im ordentlichen Teil und 19.547.210,22 Euro im außerordentlichen Teil gegenüber. Der Etat 2016 schließt mit einem voraussichtlichen Boni von 6.242.525,24 Euro. Für 2017 ist wie für 2016 eine Anleihe von drei Millionen Euro vorgesehen.

Etwas mehr als eine Million Euro werden aus der Reserve zur Finanzierung des Kaufes eines Grundstückes bei der „Reebouschoul“ genommen, wo eine neue Maison Relais entstehen soll. 375.000 Euro sind vorgesehen, um die Planung dieses Projekts abzuschließen. Vorgesehen sind hier auch Räume für die Früherziehung sowie ein Schulrestaurant und Sporteinrichtungen, die abends auch von den Vereinen genutzt werden könnten.

Der Bau der Maison Relais inclusive am Märchenpark, mit der Apemh als Träger, soll im Herbst abgeschlossen sein. In einer ersten Phase sollen dort 50 Kinder einen Betreuungsplatz erhalten (davon 12 Kinder mit besonderen Bedürfnissen), später soll das Platzangebot auf 78 erweitert werden.

Knapp drei Millionen Euro sind in der Vorlage 2017 für dieses Projekt festgeschrieben.

Im Hinblick auf den Bau einer neuen Schule konnte man sich mit dem Staat über einen Grundstückstausch einig werden.

Mobilität und Urbanismus

Das zusammen mit der Gemeinde Düdelingen und staatlichen Partnern ausgearbeitete Verkehrskonzept sieht 19 Maßnahmen für Bettemburg vor, u.a. den Ausbau von Eisenbahn und Autobahn (hier drängt der Schöfferrat auf eine Lärmschutzverbesserung). Weiter ist es der CSV-DÉI GRÉNG-DP-Majorität ein Anliegen, die Einfahrten in die Ortschaften neu und sicherer zu gestalten.

Der neue Bebauungsplan (PAG) werde in dieser Mandatsperiode nicht mehr in die Prozedur gehen, so der Bürgermeister in seinen Erklärungen.

Für die Neugestaltung der Rue de la Gare in Bettemburg sind im Entwurf 2017 731.000 Euro vorgesehen, um das Vorhaben abzuschließen. Auch die Wohnviertel sollen in Zukunft attraktiver gestaltet werden, so wie z.B. die Rue Schumann. Zusammen mit der Straßenbauverwaltung werden derzeit die Pläne ausgearbeitet, um auch den zweiten Teil der Route de Peppange neu zu gestalten.

Für die Verwirklichung eines Parkings mit 300 Stellplätzen beim Märchenpark, der im Sommer im Gemeinderat gestimmt wurde, sind im Etatentwurf 1,5 Millionen Euro vorgesehen. 700.000 Euro hingegen

für die Erneuerung der Nebenwege auf dem Bettemburger Friedhof. Auch in die Parks als Naherholungszonen soll weiter investiert werden. So sind Kredite vorgesehen für Parks hinter dem Klenschenhaff und auf dem Gelände Krakelshaff. Auch die zweite Phase der Sonnenpromenade wurde berücksichtigt. Sobald die unterirdischen Kanalarbeiten abgeschlossen sind, soll die Promenade oberirdisch bis auf die Luxemburger Straße verlängert werden.

Was den Wasserverbrauch angeht, liegt der Pro-Kopf-Verbrauch mit 138 Liter in der Gemeinde knapp unter dem allgemeinen Durchschnitt. Zwischen 1,8 und 1,9 Millionen Euro kostet die Wasserversorgung im Jahr, die Abwasserführung lag 2016 bei 2,2 Millionen Euro; 2017 wird sie bei 5,4 Millionen Euro liegen. Dieser Anstieg erklärt sich durch den Beginn der Arbeiten für den Bau des neuen Kollektors an der Sonnenpromenade mit Verbindung zur Kläranlage. Die Renaturierungsmaßnahmen für die Alzette schlagen mit 400.000 Euro zu Buche, derweil die Ausgaben für Abfall sich auf 1,3 Millionen Euro belaufen.

Nicht in Frage gestellt sind der Flexibus und der „Late Night Bus“. Auch ökologische Baumaßnahmen sollen weiter gefördert werden. Das gleiche gilt für den Bau von sozialem Wohnraum. Nach der Verwirklichung von 14 Wohnungen im ehemaligen Hof Bredimus in Hüncheringen, soll auch in der Schlosstraße in Bettemburg in zwei Häusern, die der Gemeinde gehören, sozialer Wohnraum geschaffen werden. 322.000 Euro sind verplant

für den neuen Eingang in den Schlosspark.

Da die Allocation sociale um 25 Prozent erhöht wird, stieg der entsprechende Kredit von 170.000 auf 200.000 Euro an. Das Projekt des Gemeinschaftsgartens in Zusammenarbeit mit dem Jugendhaus soll ausgebaut werden, derweil für die Beschäftigungsinitiative erneut 320.000 Euro vorgesehen sind. Der Cent Buttek wird weiterhin mit 36.000 Euro und Beetebuerg hëlleft mit 150.000 Euro unterstützt.

Beim Schwimmbad soll ein zusätzlicher Flügel gebaut werden, der die administrativen Räume beherbergen wird sowie einen Saal für das Sport-Loisirs. Diese Ausgaben sollen aber das Gemeindebudget nicht belasten und über die Konten des Schwimmbad-Syndikats finanziert werden. 1,7 Millionen Euro sind vorgesehen für die letzte Phase des Umbaus am Fußballstadion. Das für 2018 geplante synthetische Spielfeld fand im Etat 2017 noch keinen Niederschlag. Für die Planung der nächsten Sanierungsphase der Bettemburger Sporthalle wurden entsprechende Kredite eingetragen.

Zwei Millionen Euro wurden für den Bau des Kulturzentrums in Hüncheringen eingetragen, wo die Arbeiten im März starten sollen.

Zur Frage nach den Besitzverhältnissen der fünf Kirchen erklärte Laurent Zeimet, dass die Kirchen von Bettemburg und Hüncheringen per nachweisbaren Eintragungen der Gemeinde gehören. Bei den Kapellen in Nörtz-

gen, Fenningen und Abweiler sei das nicht so klar, angesichts der über Jahrzehnte getätigten Investitionen gehe man aber davon aus, dass auch diese Gotteshäuser Besitz der Gemeinde seien. 700.000 Euro werden für die Rettungsdienste bereitgestellt und die Zusammenarbeit mit Düdelingen soll in Zukunft intensiviert werden.

Mit dem Staat kam die Gemeinde überein, über den Droit de superficie in den Besitz eines Grundstückes im Gewerbegebiet Schéleck (oberhalb des Cactus) zu gelangen, um dort die Halle für den Regiedienst zu bauen.

Im Vorfeld der Gemeindewahlen soll wieder eine Kampagne gestartet werden, um ausländische Einwohner zu motivieren, sich auf die Wählerlisten einzutragen. Da nach diesem Urnengang die Zahl der Räte auf 15 steigen wird, muss der Sitzungssaal etwas umgebaut werden.

Zum Abschluss erklärte der Bürgermeister, dass die kommunale Schuld trotz Investitionen abgebaut werden konnte. So verringerte sich diese von 14,5 Millionen Euro im Jahr 2012 auf 9,5 Millionen Euro Ende 2016. Damit verfüge die Gemeinde über den nötigen finanziellen Spielraum um die Projekte der Zukunft zu schultern.

Ein weiterer Punkt in der Sitzung war der Forstplan, der Einnahmen von 80.400 Euro und Ausgaben von 184.690 Euro vorsieht. Die Waldfläche beträgt 371 Hektar. Viel Wert wird auf die Nutzung des Waldes als Lebensraum gelegt und besonders den Kindern wird versucht hier die Natur nahezubringen. LSAP-Sprecher Roby

Biwer lobte die zahlreichen Aktionen, die der zuständige Förster in diesem Sinn stets organisiere, um die jungen Generationen für den Wald zu sensibilisieren.

Der Anleihe von drei Millionen Euro für Investitionen und Projekte aus dem Mehrjahresplan wurde einstimmig stattgegeben.

Budget 2017 (am 10. Januar 2017 vom Innenministerium genehmigt)

Ordentlicher Haushalt

Einnahmen: 36.677.670,39 €

Ausgaben: 34.529.243,80 €

Außerordentl. Haushalt

Einnahmen: 11.471.372,27 €

Ausgaben: 19.547.210,22 €

Hauptinvestitionen

- Letzte Phase der Bauarbeiten für die inklusive Kindertagesstätte: 2.714.227,77 €
- Errichtung der neuen Umkleiden auf dem Fußballfeld: 1.721.547,43 €
- Errichtung eines ökologischen Parkplatzes mit 300 Stellplätzen in der Route de Mondorf: 1.530.000 €
- Beginn der Arbeiten zur Errichtung des neuen Kulturzentrums: 1.515.000 €
- Letzte Phase der Neugestaltung der Rue de la Gare: 731.000 €
- Sanierungsarbeiten, insbesondere der Bau eines Rückhaltebeckens für Brauchwasser: 3.270.541 €

Conseil communal du 2 décembre 2016

«Voilà un budget au profit de l'ensemble des habitants. Il nous donne les moyens de renforcer la cohésion.» C'est ainsi que le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a qualifié le projet de budget pour l'exercice 2017, qui a été présenté en même temps que le budget rectifié pour l'exercice 2016, lors de la séance du conseil communal du 2 décembre 2016.

Le projet pour l'exercice 2017 prévoit des recettes de 36 677 670,39 euros dans sa partie ordinaire et de 11 471 372,27 euros dans sa partie extraordinaire ainsi que des dépenses de 34 529 243,80 euros dans sa partie ordinaire et de 19 547 210,22 euros dans sa partie extraordinaire. L'exercice 2016 se soldera avec un bénéfice prévisible de 6 242 525,24 euros. Tout comme en 2016, il est prévu d'emprunter trois millions d'euros en 2017.

Le fonds de réserve sera amputé d'un peu plus d'un million d'euros, qui serviront au financement de l'acquisition d'un terrain à proximité de l'école Reebouschoul, où il est prévu d'aménager une nouvelle maison relais. Dans ce contexte, des dépenses de 375 000 euros sont prévues pour accomplir la planification du projet. L'établissement hébergera des locaux pour l'éducation précoce, un restaurant scolaire ainsi qu'une salle de sport, qui pourront également être utilisés par les clubs en soirée.

Il est prévu d'achever la construction de la maison relais inclusive à proximité du Parc Merveilleux, qui sera gérée par l'Apemh, en automne. Dans un premier temps, elle devrait accueillir cinquante enfants (dont douze avec des besoins spécifiques). Plus tard, il est prévu d'étendre les capacités de manière à être en mesure

de prendre en charge 78 enfants. Le projet de budget pour l'exercice 2017 prévoit environ trois millions d'euros pour ce projet.

Par ailleurs, un accord a été trouvé avec l'État à propos d'un échange de terrains en vue de la construction d'une nouvelle école.

Mobilité et urbanisme

Le concept de mobilité élaboré en collaboration avec la commune de Dudelange et d'autres partenaires publics prévoit 19 mesures pour Bettembourg, entre autres l'extension de la voie ferrée et de l'auto-route (dans ce contexte, le collègue échevinal insiste pour que la protection contre le bruit soit améliorée). En outre, la majorité CSV-DÉI GRÉNG-DP souhaite aménager les entrées en localités de manière à améliorer la sécurité.

Selon le bourgmestre, l'élaboration du nouveau plan d'aménagement général (PAG) sera achevée mais la procédure ne sera plus lancée avant les prochaines élections.

Le projet de budget pour l'exercice 2017 prévoit 731 000 euros pour l'accomplissement du projet de réaménagement de la rue de la Gare à Bettembourg. Il est aussi prévu d'aménager les quartiers résidentiels, comme par exemple la rue Schumann, de manière plus attrayante. Ainsi, des plans sont en cours d'élaboration en collaboration avec l'administration des Ponts et Chaussées en vue du réaménagement de la deuxième partie de la route de Peppange.

Le projet de budget prévoit 1,5 million d'euros pour l'aménagement d'un parking

de 300 emplacements à proximité du Parc Merveilleux, tel qu'il a été approuvé par le conseil communal en été 2016. 700 000 euros sont destinés à la remise en état des chemins secondaires du cimetière de Bettembourg. De nouveaux investissements sont également prévus pour la création de nouveaux parcs et zones de détente et de loisirs. Ainsi, des crédits sont inscrits pour l'aménagement d'un parc derrière le domaine Klenschhaff et sur le terrain Krakelshaff. La deuxième phase de la promenade du Soleil sera votée en 2017. Il est prévu de prolonger le sentier en surface, jusqu'à la route de Luxembourg, une fois les travaux de canalisation souterrains accomplis.

La consommation d'eau par habitant s'élève à 138 litres dans la commune, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale. L'alimentation en eau coûte entre 1,8 et 1,9 millions d'euros, alors que l'évacuation des eaux usées s'élève à 2,2 millions d'euros en 2016. En 2017, ces coûts passeront à 5,4 millions d'euros à cause du début des travaux de construction du nouveau collecteur relié à la station d'épuration. Le coût des mesures de renaturation de l'Alzette s'élèvent à 400 000 euros, alors que celui de la gestion des déchets atteint 1,3 million d'euros.

Les services Flexibus et Late Night Bus sont maintenus. De même, il est prévu de promouvoir des mesures de construction écologique et de construction de logements sociaux. Ainsi, après l'aménagement de quatorze logements sociaux sur le terrain de l'ancien domaine Bredimus à Huncherange, il est à présent prévu d'aménager des logements sociaux rue du Château à Bettembourg, dans deux maisons appartenant à la commune. En outre, 322 000

euros sont alloués pour aménager une nouvelle entrée au parc du château.

Après l'augmentation de 25 % de l'allocation sociale, le crédit correspondant est passé de 170 000 à 200 000 euros. Il est aussi prévu d'étendre le projet du jardin communautaire mené en collaboration avec la Maison des Jeunes, alors que le montant de 320 000 euros est reconduit au profit de l'initiative d'insertion dans la vie active. Le magasin Cent Buttek continuera à percevoir 36 000 euros et l'initiative Beetebuerg Hëlleft 150 000 euros.

Il est prévu de construire une annexe à la piscine destinée à héberger les locaux administratifs ainsi qu'une salle pour le sport-loisirs. Les frais n'impacteront toutefois pas le budget communal, mais seront assumés par le syndicat intercommunal. Des dépenses de 1,7 million d'euros sont prévues pour la dernière étape des nouvelles vestiaires au terrain de football. Le terrain synthétique prévu pour 2018 n'affectera toutefois pas le budget de l'exercice 2017. Des crédits correspondants ont été consentis pour la planification de la prochaine étape d'assainissement du centre sportif de Bettembourg.

Une première tranche de deux millions d'euros est attribuée à la construction du centre culturel à Huncherange. Le début des travaux est annoncé pour mars.

Concernant les conditions de propriété des cinq églises, Laurent Zeimet a indiqué qu'il existe des documents établissant que les églises de Bettembourg et de Huncherange appartiennent à la commune. Ces conditions sont moins clairement établies pour les chapelles de Noertzange, Fennange et Abweiler. Cependant, au vu des

investissements consentis pendant des décennies, il est probable que ces lieux du culte appartiennent, eux aussi, à la commune. Un montant de 700 000 euros est mis à la disposition des services de secours et la collaboration avec la commune de Dudelange sera renforcée à l'avenir en vue de la réforme des services

La commune a trouvé un accord avec l'État pour l'acquisition d'un terrain dans la zone industrielle Schéleck (en amont de la grande surface Cactus) en vue de la construction d'un hall des régies pour les services communaux.

Avant les élections communales, il est prévu de lancer une campagne pour inciter les résidents étrangers à s'inscrire sur les listes électorales. Dans ce contexte, il sera en outre nécessaire de réaménager légèrement la salle des séances du conseil communal, à cause du passage à quinze conseillers à l'issue du scrutin.

Le bourgmestre a conclu la présentation en indiquant que, malgré les investissements, la dette de la commune avait diminué. En effet, elle est passée de 14,5 millions d'euros en 2012 à 9,5 millions d'euros fin 2016. Ce qui permet à la commune de disposer de la marge de manœuvre financière requise pour assurer la réalisation de nouveaux projets à l'avenir.

Le conseil communal a également évoqué le plan forestier, qui prévoit des recettes de 80 400 euros ainsi que des dépenses de 184 690 euros. La surface boisée s'étend sur 371 hectares. Une grande importance est accordée à l'affectation des forêts en tant qu'habitats et, dans ce contexte, des efforts particuliers sont consentis pour familiariser les enfants avec la nature. Le

porte-parole du LSAP, Roby Biwer, a salué les nombreuses initiatives menées par le garde-forestier compétent pour sensibiliser les jeunes générations en la matière.

Le conseil communal a approuvé à l'unanimité un emprunt de trois millions d'euros destinés aux investissements et à des projets du plan pluriannuel.

Budget 2017 (Version approuvée par le Ministère de l'Intérieur en date 10 janvier 2017)

Service ordinaire

Recettes: 36 677 670,39 €

Dépenses: 34 529 243,80 €

Service extraordinaire

Recettes: 11 471 372,27 €

Dépenses: 19 547 210,22 €

Investissements principaux

- Dernière phase des travaux de construction de la Maison Relais inclusive: 2 714 227,77 €
- Construction de nouveaux vestiaires au terrain de football à Bettembourg: 1 721 547,43 €
- Création d'un parking écologique pour 300 emplacements dans la route de Mondorf: 1 530 000 €
- Début des travaux de construction du nouveau centre culturel à Huncherange: 1 515 000 €
- Phase finale du réaménagement de la rue de la Gare à Bettembourg: 731 000 €
- mesures d'assainissement dont notamment la construction d'un bassin de rétention pour eaux usées: 3 270 541 €